

II

Comment les dictes chausses sont prises et congneues pour celles d'un ménestrier

En 1536, habitait à Châlons, rue de la Petite-Etape (aujourd'hui rue Chamorin¹), maître Claude Thibault, qui, pendant trente années, avait commercé avec succès dans les épices et dans la cire. Retiré des affaires, il avait acquis le titre de bourgeois de Châlons, de marguillier de la paroisse Saint-Germain, et il espérait être un jour élu du Conseil de Ville et même porté à l'échevinage ; mais ces titres justement ambitionnés ne lui suffisaient pas ; il visait à mieux, il voulait être anobli, c'est à dire être exempt de tailles, de corvées, de logements militaires, jouir en un mot de toutes les prérogatives alors accordées à la noblesse.

On sait que, dans le cours du XV^{ème} et XVI^{ème} siècle, rien ne fut plus facile que d'obtenir de telles distinctions. Avec de la fortune on achetait un fief, on payait certains droits assez élevés et l'on se réveillait un beau matin, seigneur de l'Oisel ou du Haut-Verger ; quelquefois il n'en fallait pas tant, il suffisait d'avoir été agréable au souverain dans quelque circonstance prévue ou fortuite ; le Mercure de France cite un bourgeois d'Alençon qui fut anobli pour avoir offert au roi Henri IV une dinde exquise. Plus tard, la délivrance des lettres de noblesse fut un moyen de battre monnaie. En 1696, dit Saint-Simon, Louis XIV anoblit cinq cents personnes de sa science certaine, pleine puissance et autorité royale ; on se procura ainsi quatre millions.

Ce n'était pas là cette noblesse de race dont l'origine se perdait dans la nuit des temps, mais elle suffisait, paraît-il, à ceux qui l'avait acquise.

A Châlons, dans le cours du XVI^{ème} siècle, les marchands auxquels la fortune avait souri renonçaient aux affaires et déclaraient vouloir vivre noblement ; ils achetaient un fief ou une cense importante et prenaient rang dans la noblesse bourgeoise. Enrichis dans les étoffes, ils se tail-

¹ NdE : devenue un passage avec la construction du CHV

laient en plein drap des écussons où les pièces honorables ne manquaient pas.

Me Thibault se croyait d'autant plus fondé à solliciter cette faveur, qu'il affirmait que l'un des ses aïeux, Hugues Thibault, avait, en 1445, reçu des lettres de noblesse de la main même du roi Charles VII, lors de son passage à Châlons.

Qu'était devenu ce titre ? C'est ce qu'il était important de savoir, car malgré les recherches faites, il n'avait pas été possible de le découvrir. Peut-être avait-il disparu lors de la peste de 1480 ou de 1521, époques où elle sévit de façon si violente que la plupart des habitants abandonnèrent la ville, emportant avec eux ce qu'ils avaient de plus précieux, et c'est probablement dans l'une de ses fuites précipitées que ce parchemin avait été perdu.

La plus désireuse de cette distinction était damoiselle Véronique, femme susdit Thibault, qui se pâmait d'aise chaque fois qu'elle songeait qu'un jour ou l'autre elle serait appelée dame du Boucaut et de la Pasquerie, car c'étaient là les noms que le caprice local avait imposé aux deux censes que les époux Thibault étaient en voie d'acheter. En attendant cet heureux jour, elle faisait le nécessaire pour se mettre en relations avec la haute bourgeoisie avec laquelle elle prétendait déjà marcher de pair, et la petite noblesse dans laquelle elle ne pouvait manquer d'entrer ; elle s'initiait avec persévérance toute féminine aux usages et manières du monde dans la fréquentation duquel elle espérait vivre désormais.

Au nombre des travers de l'époque, il était de mode et de bon ton de prendre un maître à chanter et d'apprendre à jouer du luth. Ne pouvoir, à la fin d'un repas, chanter un ou deux couplets de Guillaume de Machault ou quelques ballades de François Villon, était le signe de peu d'éducation ; aussi toute dame employait-elle la majeure partie de son temps à se former un répertoire de chansons et virelais plus anciens que nouveaux, afin de n'être pas à court dans les occasions solennelles. Damoiselle Véronique n'avait pas manqué de se conformer à cet usage rigoureux, et, depuis quelques mois, elle recevait deux ou trois fois la semaine les leçons de Jacques Babolet, ménétrier en vogue, professeur de viole et de luth, maître à chanter, et à danser au besoin.

Nous ne dirons pas qu'il avait trouvé chez la damoiselle Véronique Thibault une élève de grande espérance, elle avait depuis trois ans dépassé la quarantaine, bien qu'elle n'en voulût pas convenir, et ce n'est pas à cet âge que l'on peut se livrer à de sérieuses études, ni prétendre

devenir musicienne savante et exercée. Au fond peu importait au ménétrier que son élève fît ou non des progrès réels dans l'art qu'il lui enseignait ; pourvu que ses leçons lui fussent payées, c'était tout ce qu'il demandait.

Les choses allaient ainsi, lorsque certain jour Me Thibault entrant dans le cabinet où l'on serrait ses vêtements aperçut, appendu au portemanteau, certain objet d'un aspect insolite. Dans l'ombre, ou plutôt à défaut de lumière suffisante, il ne se rendait pas bien compte de ce qu'il voyait, c'était une sorte de carré blanchâtre suspendu au milieu d'un monceau d'étoffes noires. Il approcha, décrocha le vêtement qui présentait cette particularité, et, au plein jour, il vit que c'était une paire de chausses au fond desquelles on avait appliqué une large feuille de parchemin. Il s'en étonna, car il n'avait nul souvenir qu'en aucun temps, on eût raccommo­dé ses chausses à l'aide d'une semblable matière ; au reste, les étoffes ne manquaient point à Châlons, et ce genre de raccommo­dage singulier accusait une disette d'étoffes qui n'avait jamais existé dans sa maison ; son étonnement fut plus grand encore lorsqu'il remarqua que le parchemin employé était constellé de lignes et de mots de musique.

On devine sans peine que ces chausses n'étaient autres que celles de Jehan de Soudron, qu'elles avaient été apportées par mégarde par l'un des apprentis de Nicolas Robillart, le samedi 10 Octobre 1536, en même temps que les vêtements neufs destinés à Me Thibault.

Collette, la servante du logis, tête à l'évent s'il s'en fut, avait accroché le tout sans compter et sans voir, et, lors de la recherche faite par le drapier, elle avait juré n'avoir reçu que la paire de chausses neuves destinées au sieur Thibault, qu'elle en était sûre et qu'au surplus la vérification qu'elle venait de faire de toute la garde-robe de son maître, bien qu'elle n'en eût fait aucune, était conforme à ce qu'elle affirmait. Ces détails, qui avaient été débattus entre Nicolas Robillart, l'apprenti et Collette, restaient ignorés du sieur Thibault, et ces chausses étranges, de provenance inconnue, ne lui disaient rien de bon.

Il réfléchissait, lorsqu'une idée soudaine lui traversa l'esprit. Les chausses ornées de musique n'étaient-elle pas celles du ménétrier Babolet ?

Cette idée avait une immense gravité dans ses conséquences. Quoi, disait-il, est-ce que ce racleur de viole serait arrivé à un tel degré d'intimité ou de familiarité dans la maison qu'il fût autorisé à y défaire ses chausses ? mais dans ce cas, dans quel équipage est-il retourné

chez lui ? Ou bien encore aurait-il échangé ses chausses contre une paire des miennes ? Et qui aurait pu l'autoriser à faire un tel emprunt à ma garde-robe ?

Me Thibault ne savait à quoi s'arrêter ; après avoir mûrement réfléchi, il jugea à propos de consulter sur ce point damoiselle Véronique.

Il prit les chausses de la main gauche qu'il tint derrière son dos, de telle sorte que ce vêtement fût dissimulé, et il entra chez sa femme.

- Madame, dit-il sur un ton quelque peu embarrassé, je désirerais savoir si le musicien qui vient chez vous ôte ses chausses pour donner ses leçons ?

A cette question étrange, saugrenue, damoiselle Véronique, qui était femme de belle humeur et ne savait rien prendre au tragique, fut prise d'un rire immense, d'un rire si large, si franc, qu'elle fut un bon moment avant de retrouver la parole pour répondre.

Me Thibault faisait pendant ce temps la plus piteuse figure du monde.

- Je ne vois pas, ajouta-t-il, ce qui peut provoquer un tel accès de gaieté, ma demande est sérieuse.

- Sérieuse, c'est possible, dit enfin Véronique non sans entrecouper ce mot de quelques hoquets occasionnés par cet accès de gaieté, mais je la trouve en vérité fort hilarante.

- Puisque vous la trouvez si plaisante, fit Me Thibault en ramenant au devant de lui la main qui tenait les chausses, pourriez-vous me dire d'où vient ce vêtement que je trouve dans ma garde-robe ?

Dame Véronique se leva, examina l'objet qui lui était présenté et déclara qu'elle n'en savait absolument rien.

Me Thibault, après avoir fait diverses questions et s'être convaincu qu'il ne pourrait avoir aucun éclaircissement sur ce qui l'intéressait, appela Collette ; peut-être saura-t-elle quelque chose, pensait-il.

Collette arriva tout effarouchée, selon sa coutume.

- Collette, dit Me Thibault, pouvez-vous me dire d'où viennent ces chausses que j'aperçois pour la première fois dans ma garde-robe ?

Collette ne savait jamais rien, ou bien elle savait tout, même plus qu'on n'en pouvait savoir, selon l'inspiration du moment, et vouloir tirer d'elle un renseignement certain, appuyé de preuves suffisantes et sincères, était assurément perdre son temps.

Ici, elle n'hésita pas un instant dans sa réponse : Me Thibault ayant dit qu'il voyait ces chausses pour la première fois, l'esprit de contradiction, inhérent à sa nature, lui fournit l'argument nécessaire.

- La première fois ? fit-elle, ah ! Il y a pourtant bien longtemps que je les vois pendues dans le cabinet ; il y a plus d'un an, peut-être deux ans... elles devaient même y être avant.

- Etes-vous bien sûre de ce que vous dites, Collette ?

- Comment si je suis sûre ? Que de fois, en les voyant, j'ai fait la réflexion que c'était bien drôle de raccommo-der le fond d'une chausse par un parchemin !

- Alors, pensa Me Thibault, ces chausses ne seraient point celles du musicien.

Toutefois les soupçons qu'il avait conçus n'étaient pas effacés, et, sous l'influence d'une certaine mauvaise humeur, il prit une résolution hâtive.

- Quoi qu'il en soit, dit-il à damoiselle Véronique, jugez bon que je signifie à ce musicien de cesser ses visites.

- Faites ce qu'il vous plaira, répondit sa femme.

Il prit Collette à part, lui ordonna de porter les chausses au logis du ménétrier avec recommandation expresse de lui faire connaître que ses leçons étaient désormais inutiles, commission dont la servante s'acquitta sur le champ.